Nations Unies ECE/CTCS/WP.7/2022/1

Conseil économique et social

Distr. générale
5 septembre 2022
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Soixante-dix-septième session
Genève, 14-16 (matin) novembre 2022
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire et annotations*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
   a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
   b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
4. Analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes.
5. Certificats électroniques de qualité pour les fruits et légumes frais.
6. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1).
7. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (GE.2).
8. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre (GE.6).
9. Section spécialisée de la normalisation de la viande (GE.11).
10. Développement durable, systèmes alimentaires et efficacité des ressources : prévention et réduction des pertes et gaspillages alimentaires.
11. Préparatifs de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe.

* Les représentantes et représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne, à l'adresse suivante : https://indico.un.org/e/wp7-2022. En cas de difficultés lors de l'inscription, prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (olga.kharitonova@un.org). Les documents relatifs à la réunion seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://unece.org/info/Trade/WP.7-Meetings/events/363457.

Merci de recycler

12. Travaux futurs.

13. Programme de travail du Groupe de travail pour 2023.

14. Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail.

15. Questions diverses.

16. Élection des membres du Bureau.

17. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de travail adoptera l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/2022/1)

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les faits nouveaux survenus à l'Organisation des Nations Unies (ONU), à la Commission économique pour l'Europe (CEE) et au Comité directeur des capacités et des normes commerciales, qui influent sur les travaux du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7).

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

D'autres organisations qui exercent une activité en rapport avec les normes de qualité des produits agricoles communiqueront des informations sur leurs travaux.

3. Activités de renforcement des capacités et de promotion

Le secrétariat présentera le programme d'apprentissage en ligne sur les normes de qualité des produits agricoles et la réduction des pertes alimentaires dans les chaînes d'approvisionnement en produits frais qui a été élaboré dans le cadre d'un des projets de riposte à la COVID-19 du Compte de l'ONU pour le développement. Les délégations sont invitées à rendre compte des activités de renforcement des capacités et de promotion qu'elles ont menées à bien au cours de l'année écoulée et à présenter des informations au sujet des événements et des formations à venir, ainsi que de l'apprentissage en ligne et des autres ressources disponibles pour le renforcement des capacités. Le Groupe de travail est invité à proposer d'autres activités de renforcement des capacités et à réfléchir aux moyens de mobiliser les ressources correspondantes. Les représentantes et représentants sont également invités à formuler des demandes concernant leurs besoins en matière de renforcement des capacités.

4. Analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes

Les travaux relatifs à une étude conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la CEE visant à analyser l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes ont été lancés à la suite des débats de la session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais tenue en 2021. Les résultats préliminaires ayant été présentés à sa session de 2021, le Groupe de travail est invité à prendre note des conclusions de l'étude conjointe OCDE-CEE.

Document(s) : Results of the study (Résultats de l'étude) (ECE/CTCS/WP.7/2022/INF.1)

5. Certificats électroniques de qualité pour les fruits et légumes frais

En 2020 et 2021, dans le cadre d'un projet du Compte de l'ONU pour le développement, le secrétariat, en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a mis au point les spécifications fonctionnelles (c'est-à-dire la description normalisée des processus d'activité) d'un système de certification électronique pour les fruits et légumes frais, qui permet notamment l'utilisation d'une version électronique d'un certificat de qualité. Ces spécifications ont été achevées en novembre 2021 et soumises au Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles pour examen. L'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas ont formulé des observations à leur sujet. Elles peuvent désormais être utilisées par les autorités qui souhaitent développer ou améliorer leurs systèmes d'information et de communication. Le secrétariat informera le Groupe de travail des progrès accomplis et des modalités envisagées pour la mise en œuvre des certificats électroniques de qualité. Les délégations sont invitées à examiner les pistes à explorer pour aller de l'avant.

6. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1)

En 2022, la Section spécialisée a tenu une session ordinaire, sous forme hybride.

Elle a présenté les documents ci-après au Groupe de travail pour adoption :

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais sur sa soixante-dixième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/2)
Norme révisée pour les asperges (ECE/CTCS/WP.7/2022/3)
Norme révisée pour les cerises (ECE/CTCS/WP.7/2022/4)
Norme révisée pour les légumes-feuilles (ECE/CTCS/WP.7/2022/5)
Norme révisée pour les grenades (ECE/CTCS/WP.7/2022/6)
Sélection de petits fruits (ECE/CTCS/WP.7/2022/7)
Révisions à apporter à la brochure explicative relative à la norme pour les kakis (ECE/CTCS/WP.7/2022/8)

7. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (GE.2)

En 2022, la Section spécialisée a tenu une session ordinaire, sous forme hybride. Elle a présenté les documents ci-après au Groupe de travail pour adoption :

Document(s) : Rapport de la soixante-neuvième session de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/2)
Norme-cadre pour les normes CEE-ONU relatives aux produits secs et séchés (ECE/CTCS/WP.7/2022/9)
Norme pour les kakis séchés (ECE/CTCS/WP.7/2022/10)
Norme pour les arachides en coque crues ou grillées (ECE/CTCS/WP.7/2022/11)
Norme pour les arachides décortiquées crues ou grillées (ECE/CTCS/WP.7/2022/12)
Recommandation pour les noix de pécan en coque (ECE/CTCS/WP.7/2022/13)
Recommandation CEE-ONU pour les cerneaux de noix de pécan (ECE/CTCS/WP.7/2022/14)
Norme révisée pour les noix de cajou (ECE/CTCS/WP.7/2022/15)

Document explicatif pour les noix de cajou décortiquées (ECE/CTCS/WP.7/2022/16)

8. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre (GE.6)

En 2022, la Section spécialisée a tenu une session ordinaire au format hybride, ainsi que plusieurs réunions de groupes avec rapporteur pour travailler sur la révision de la norme sur les plants de pommes de terre et sur le projet de guide sur les minitubercules.

La Section spécialisée a présenté les documents ci-après au Groupe de travail pour adoption :

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre sur les travaux de sa quarante-neuvième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2022/2)

9. Section spécialisée de la normalisation de la viande (GE.11)

En 2022, la Section spécialisée a tenu une session ordinaire au format hybride, dans le cadre de laquelle a eu lieu un séminaire international sur la durabilité, ainsi que trois réunions du groupe de rapporteurs sur l'harmonisation des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

La Section spécialisée a présenté les documents ci-après au Groupe de travail pour adoption :

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur les travaux de sa trentième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/2)
Alignement des normes de la Commission économique pour l'Europe sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (ECE/CTCS/WP.7/2022/17)
Proposition d'amendements à la Norme CEE-ONU pour la viande bovine − carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/2022/18)

10. Développement durable, systèmes alimentaires et efficacité des ressources : prévention et réduction des pertes et gaspillages alimentaires

Ces dernières années, le Groupe de travail s'est concentré davantage sur le renforcement des modes de production et d'échanges commerciaux durables, en mettant en particulier l'accent sur la prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires, travaux qui soutiennent directement la réalisation de la cible 12.3 des objectifs de développement durable : réduire de moitié le volume des déchets alimentaires d'ici à 2030. Il a notamment organisé des opérations de sensibilisation et mis au point des études, des outils et des documents d'orientation, parmi lesquels le Code de bonnes pratiques CEE-ONU, la méthode de mesure applicable à la chaîne d'approvisionnement en produits frais et l'élaboration Spécifications minimales de qualité pour les fruits et légumes frais. Lors de sa session de 2021, le Groupe de travail a décidé d'inclure dans ses travaux futurs l'élaboration de quatre brochures sur l'application concrète du Code de bonnes pratiques, ainsi que l'organisation d'une table ronde pour échanger des données d'expérience sur son application.

Pour faire le point sur le travail accompli et discuter des activités à venir, ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une table ronde de haut niveau sur les pertes et le gaspillage alimentaires, suivie d'une discussion sur les travaux que le Groupe de travail pourrait entreprendre sur la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et d'autres aspects des systèmes alimentaires durables liés au commerce.

Le Groupe de travail est invité à discuter des travaux à venir dans ces domaines et à fournir des orientations quant à la mobilisation des ressources. Il est également invité à

prendre note des brochures consacrées aux bonnes pratiques et à fournir des orientations sur l'utilité de mettre au point ce type de support pour d'autres produits ou groupes de produits.

Document(s) : Travaux de la Commission économique pour l'Europe sur les pertes et le gaspillage alimentaires (ECE/CTCS/WP.7/2022/19)
UNECE Code of Good Practice − reducing food loss and ensuring optimum handling of fresh fruit and vegetables along the value chain (Code de bonnes pratiques de la CEE pour la réduction des pertes alimentaires et la manutention optimale des fruits et légumes frais tout au long de la chaîne de valeur) (ECE/CTCS/WP.7/2022/INF.2)
Bonnes pratiques pour la récolte et la manutention après récolte des légumes-fleurs (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/3)
Bonnes pratiques pour la récolte et la manutention après récolte des légumes-fruits immatures (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/4)
Bonnes pratiques pour la récolte et la manutention après récolte des légumes-feuilles (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/5)
Bonnes pratiques pour la récolte et la manutention après récolte des légumes-racines (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/6)

11. Préparatifs de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe

À sa 119e réunion, le 16 décembre 2021, le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe a décidé que « les transformations numérique et verte pour le développement durable dans la région de la CEE » serait le thème transversal de la soixante-dixième session de la Commission, qui se tiendra en avril 2023. Il a également décidé d'inviter les organes subsidiaires concernés et le secrétariat à réfléchir à la façon dont ils pourraient contribuer à ce thème dans le contexte de leurs mandats respectifs, de leurs travaux en cours et des ressources disponibles, selon qu'il conviendrait et en tirant pleinement parti des synergies existantes.

En application de la décision du Comité exécutif, le Groupe de travail est invité à réfléchir aux contributions, activités et projets de propositions en lien avec ce thème qu'il pourrait proposer à la Commission pour examen.

12. Travaux futurs

Le Groupe de travail décidera de ses travaux futurs.

13. Programme de travail du Groupe de travail pour 2023

Le secrétariat présentera le projet de programme de travail annuel du Groupe de travail pour 2023, qui est basé sur le programme de travail du Comité directeur des capacités et des normes commerciales et les décisions s'y rapportant.

Document(s) : Programme de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles pour 2023 (ECE/CTCS/WP.7/2022/20)

14. Mandat et méthodes de travail du Groupe de travail

Le mandat du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles a été modifié pour la dernière fois et adopté par le Groupe de travail en 2018, en même temps que les méthodes de travail auxquelles des modifications avaient été apportées. Conformément à son mandat, le Groupe de travail réexaminera ce dernier tous les cinq ans et le soumettra pour approbation au Comité directeur des capacités et normes commerciales et au Comité exécutif de la CEE. À l'approche de la révision de 2018, un groupe de travail à composition non limitée avait été mis en place lors de la session 2017 du Groupe de travail et chargé de réviser le mandat. La prochaine révision devant être examinée à sa réunion de 2023, le Groupe de

travail est invité à se pencher sur la procédure de révision de son mandat et de ses méthodes de travail afin de pouvoir l'examiner à sa soixante-dix-huitième session, en 2023.

15. Questions diverses

Les délégations seront invitées à examiner d'autres questions qui n'auront pas été abordées pendant la session.

16. Élection des membres du Bureau

Les délégations seront appelées à élire un(e) président(e) et un(e) vice-président(e). À sa session de 2021, le Groupe de travail a élu Mme Agnieszka Sudol (Pologne) Présidente et M. Bucky Gwartney (États-Unis d'Amérique) Vice-Président.

17. Adoption du rapport

Le Groupe de travail adoptera son rapport, qui sera publié sous la cote ECE/CTCS/WP.7/2022/2.

III. Calendrier provisoire

Lundi 14 novembre	11 heures-13 heures	Points 1 à 5 et point 9
	15 heures-17 heures	Points 6 à 8
Mardi 15 novembre	11 heures-13 heures	Point 10
	15 heures-17 heures	Points 11 à 14
Mercredi 16 novembre	11 heures-13 heures	Points 15 à 17